

Ecrit par Echo du Mardi le 16 août 2022

MAISON avec PISCINE à LORIOL DU COMTAT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 août 2022 sous réserves d'incidents

Adjugé 257 000 €

Ecrit par Echo du Mardi le 16 août 2022

Type de bien : Maison d'habitation + piscine

Mise à prix : 63 000 €

Localisation : LORIOL DU COMTAT

Surface : 192,6 m² + piscine + véranda + garage

Date d'adjudication : 27/09/2022 à 10h30

Avocat poursuivant : [Me Lionel FOUQUET](#)



Sur la commune de LORIOL DU COMTAT (84870), 37 chemin des Tarentelles, Une maison d'habitation de 192,6 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec terrain attenant et piscine, cadastrée Section D n° 805 à 806, 808 et 1235 d'une contenance de 14a33ca.

Mise à prix : 63.000,00 € (soixante-trois mille euros)



Ecrit par Echo du Mardi le 16 août 2022

VISITE : LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2022 DE 10H00 A 11H00 SUR PLACE, effectuée par Maître Pierre TREMOULET, huissier de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 12 08).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : une maison d'habitation de 192,6 m² comprenant :

- Au rez-de-chaussée : Salle à manger, cuisine, séjour, wc, chambre, salle de bains
- Au premier étage : trois chambres, mezzanine, salle de bains avec wc
- Piscine, véranda, garage.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le bien est donné en location moyennant un loyer mensuel de 600 € ainsi que 400 € pour l'entretien. Le contrat de location n'a pas été fourni.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la [SELARL PYXIS AVOCATS](#), avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'encherir.

-Au Greffe du Juge de l'Exécution prèsle Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 21/27.

-Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 3 août 2022

Lionel FOUQUET

3954379

Publié le 16/08/2022

Documents :

[Avis simplifié](#)

[Cahier des conditions de vente](#)

[Procès-verbal descriptif](#)